

Parents séparés. Des réunions d'information

Anne Fourmy

Lorsque les parents se séparent, les démarches peuvent être nombreuses et les informations difficiles à trouver. Des réunions d'informations seront prochainement organisées, de façon régulière, afin d'y palier.

Emmanuelle Oliva, Véronique Piriou et Dominique Mathieu ont présenté la séance d'information gratuite destinée aux parents séparés.



« Les gens venaient individuellement dans chaque service. Là, on leur propose une offre regroupée qui permet d'obtenir une information générale », explique Emmanuelle Oliva, coordinatrice du projet à la Caf. Une séance d'information collective sur le thème « Être parents après la séparation » sera animée, dans le cadre d'une offre nationale dite « séparation », par la Caf (Caisse d'allocations familiales), le CIDFF (Centre d'information des droits des femmes et de la famille), et l'association de médiation familiale Le Gué, le jeudi 9 mars. À travers un échange interactif, un diaporama, et la remise de fiches, les participants obtiendront des informations de proximité. Un long travail préparatoire a été effectué par les partenaires à ce projet afin d'optimiser cette future séance, première du genre. Quatre séances par

an sont prévues.

Des professionnels répondront

La séance est destinée aux parents qui viennent de se séparer ou qui le souhaitent. Des informations leur seront données avec comme but recherché : le bien-être des enfants. « Le choix de se séparer peut libérer quelque chose et éviter d'infliger une ambiance difficile à un enfant... Des étapes sont à franchir par un cheminement pour les parents et les enfants », précise Véronique Piriou, médiatrice familiale de l'association Le Gué. Animée par des professionnels, cette séance d'information abordera les aspects sociaux et psychologiques de la séparation, les réactions et besoins des enfants en fonction de leur âge, les informations juridiques sur les effets de la séparation et du divorce, et ce que permet la médiation familiale. En

outre, elle permettra d'obtenir des adresses près de chez soi afin d'obtenir une information appropriée.

Une salle accueillante comme cadre

Cette séance sera collective, elle se tiendra « dans une salle accueillante, où le temps d'échange se veut sympathique, et qu'une interaction entre une vingtaine de personnes opère. Elle durera deux heures trente, et sera ouverte à une vingtaine de personnes, après inscription », conclut Emmanuelle Oliva.

▼ Pratique

« Être parents après la séparation », réunion d'information, jeudi 9 mars, de 19 h 30 à 22 h, à l'association Le Gué, 30, boulevard Hérault, à Saint-Brieuc. Renseignements et inscriptions : tél. 02.96.33.53.68.